**Déclaration du Représentant de la République Bolivarienne du Venezuela**

Je voudrais remercier le Président et le personnel du FIDA et les féliciter pour l'organisation de cette quarante-deuxième session du Conseil des gouverneurs du Fonds.

Le Programme 2030 voit chaque jour son exécution de plus en plus mise en péril par la progression des conflits, des risques de guerre, et du mépris du multilatéralisme, de la souveraineté des pays et de l'autodétermination des peuples, qui menace le droit à l'alimentation et la sécurité alimentaire.

À l'occasion de la Consultation sur la Onzième reconstitution des ressources du FIDA, la République bolivarienne du Venezuela a réitéré son engagement d'y apporter sa contribution en dépit du blocus économique dont elle a été l'objet, qui a entraîné le gel de plus de 30 milliards d'USD et a causé à notre pays depuis 2013 des pertes qui dépassent, selon un rapport du Centre stratégique latino-américain de géopolitique, 350 milliards d'USD. De même, cette situation a eu pour conséquence de nous priver de quantité de produits alimentaires et de médicaments, ce qui a eu un important impact négatif sur les conditions de vie du peuple vénézuélien.

En ce qui concerne le Programme de travail et budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2019; programme de travail et budget axé sur les résultats pour 2019 et plan indicatif pour 2020-2021 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA; et rapports de situation sur l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés et sur le Système d'allocation fondé sur la performance, le Venezuela félicite le FIDA pour le rôle éminent qu'il joue dans l'exécution des priorités formulées dans le Programme 2030 pour le développement durable. Par ailleurs, nous souhaitons réitérer l'importance du respect, au sein des organes directeurs du FIDA, du principe de la parité linguistique appliqué dans les institutions du système des Nations Unies, qui garantit la participation de tous les représentants à la prise de décision et à la définition des orientations du Fonds.

Concernant les amendements aux textes juridiques fondamentaux du FIDA visant à faciliter la collaboration du Fonds avec le secteur privé, le Venezuela estime qu'il convient de sauvegarder le caractère public de cette institution.

Enfin, à propos du Cadre de transition du FIDA, nous souhaitons souligner qu'il est important que la stratégie s'appuie sur la reconnaissance du fait qu'en matière de cofinancement, les conditions particulières de chaque pays sont les principaux facteurs à prendre en considération et qu'il est important de parvenir à un équilibre adéquat entre les efforts des gouvernements bénéficiaires et ceux de leurs partenaires internationaux. De même, nous estimons qu'il est important, au niveau du pays, que la concertation s'appuie sur les objectifs indicatifs nationaux, et que la stratégie mette l'accent sur l'efficacité d'exécution, grâce à des mesures spécifiques et à un travail plus intense de toutes les parties intervenantes spécifiées dans les plans de participation, dont l'application sera orientée par un cadre de partenariat permettant une planification, une exécution et un suivi plus efficaces des résultats des partenariats.